

Informations déclarant

Nom Prénom DUPLUS Laurence
Adresse email rh@paries.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale CONFISERIE PARIES
Siren 582721395
Code NAF 10.72Z - Fabrication de biscuits, biscottes et
pâtisseries de conservation
Adresse 6 POUTILLENIA 64122 URRUGNE

Informations calcul et période de référence

**Année au titre de laquelle les indicateurs sont
calculés** 2025
Date de fin de la période de référence 31/12/2025
**Nombre de salariés pris en compte pour le calcul
des indicateurs** 101

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 5.7
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 34

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	7.9
Résultat final en nombre équivalent de salariés	3.7
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	15
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité (ou d'adoption)
----------------------------	--

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	64
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	75

Publication des résultats obtenus

Date de publication	14/04/2026
Site Internet de publication	https://www.paries.fr/?srsltid=AfmBOopRmVNSncDUhqi-oKAOP1edKWG767iDppMj5MR7GXW-gmGqj-AT

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Mise en place début 2026 d'une grille de rémunération

Grille de salaire plus transparente en corrélation avec les compétences

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations

individuelles

On prévoit:

Une augmentation de la représentation des femmes dans les augmentations à venir

Augmentation de la part de représentation des femmes dans le niveau managérial

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Augmentation de la part de représentation des femmes dans le niveau managérial

Date de publication des objectifs

14/04/2026